

CHEZ ABIES-BOIS :

PLACE AUX COUPES !

On aurait tendance à l'oublier vu le temps de ces dernières semaines, mais l'été arrive à grand pas... Et chez Abies-bois, qui dit Été, dit montée de sève pour nos arbres !!!

En effet, après un long sommeil, les forêts ont plus ou moins quatre mois pour se réveiller, grandir et grossir. Et durant cette période, il est fortement déconseillé de faire des éclaircies ou coupes de jardinage, au risque, lors de l'abattage, de casser les bourgeons et pousses de l'année très fragiles et surtout, lors du débardage, de les blesser par les frottements ou le tracteur.

Alors, depuis deux ou trois semaines, place aux coupes ras-
es appelées aussi coupes définitives. Pour beaucoup d'entre nous, cela peu paraître choquant. Mais concernant certaines essences, comme le pin, l'épicéa, le grandis voir le douglas, qui ont, selon les sols, du mal à se régénérer, il s'agit d'une étape du cycle forestier. En effet, généralement après plusieurs éclaircies et un diamètre d'exploitabilité atteint, il est temps pour eux de laisser la place à une nouvelle génération...

Notre souci principal est de s'assurer qu'après une coupe définitive, le propriétaire forestier replantera bien dans les années suivantes ou aura un projet pour ce terrain nu (changement de nature de cultures par exemple).

Évidement, nous ne pouvons le contraindre mais c'est notre rôle à nous, professionnels de la forêt, de sensibiliser le propriétaire forestier au repeuplement et au devenir de notre patrimoine forestier que nous ont légué nos ancêtres et surtout notre terre.



UNE ARRIVÉE TECHNOLOGIQUE CHEZ ABIES BOIS !

Depuis peu, l'équipe Abies-Bois a fait l'acquisition d'un GPS avec cartographie et cadastre. Cet outil va être très utile à notre équipe de bûcherons dans la mesure où il l'aidera à se repérer et délimiter les parcelles forestières à exploiter.

Mais avant tout, le GPS va nous aider lors de nos rendez-vous avec les propriétaires forestiers privés qui, la plupart du temps, ne connaissent pas exactement les limites de leurs propriétés.

En effet, si vous êtes propriétaires forestiers et désirez d'un conseil, d'un avis sylvicole, d'une proposition d'achat de bois, nous sommes à votre écoute.



Il faut savoir que la forêt française et plus particulièrement la Loire est très morcelée. Notre département compte 146 000 hectares de forêts dont 97 % sont des forêts privées. La surface moyenne s'élève à 2.6 hectares seulement par propriétaire. Imaginez donc le nombre de petites parcelles à localiser avec exactitude ! Cet investissement était donc devenu indispensable lors de nos visites de chantiers.

Ce GPS, incluant photos aériennes et cadastres des parcelles, nous permettra donc de nous situer (à 1 ou 2 mètres près), et également de retrouver généralement les fameuses limites !... Pour beaucoup d'entre vous, cette technologie n'est plus « nouvelle » mais pour nous, forestiers ayant souvent un train de retard, c'est une arrivée révolutionnaire.

Alors Abies-Bois va se mettre à jour et même avoir une longueur d'avance avec l'arrivée à court terme de nouveaux investissements...mais nous l'évoquerons lors d'un prochain article...